

2/ Modifier le « jour de la rencontre »

Vous pourrez modifier le jour de la rencontre en restant dans la même journée sportive à savoir ; jouer ou le samedi ou le dimanche.

Résultat de la recherche (30 lignes)

| Division | N° | Equipe 1 | Equipe 2 | Date de rencontre | Heure | Salle |
|----------|----|------------------------|------------------------|-------------------|-------|-----------------|
| RTEST | 3 | US SILVANGE BASKET - 5 | US SILVANGE BASKET - 6 | 17/09/2016 | 20:30 | SALLE NOCENTINI |
| RTEST | 1 | US SILVANGE BASKET - 1 | US SILVANGE BASKET - 2 | 18/09/2016 | | SALLE NOCENTINI |
| RTEST | 2 | US SILVANGE BASKET - 3 | US SILVANGE BASKET - 4 | 18/09/2016 | | COSEC LA ROUSSE |
| RTEST | 6 | US SILVANGE BASKET - 6 | US SILVANGE BASKET - 3 | 24/09/2016 | | COSEC LA ROUSSE |
| RTEST | 5 | US SILVANGE BASKET - 4 | US SILVANGE BASKET - 1 | 24/09/2016 | | COSEC LA ROUSSE |
| RTEST | 4 | US SILVANGE BASKET - 2 | US SILVANGE BASKET - 5 | 25/09/2016 | | COSEC LA ROUSSE |

A/ Cliquez sur le calendrier situé à côté du jour à modifier

B/ Cliquez ensuite sur le jour. Ici pour passer du samedi 17 au dimanche 18 septembre

C/ Confirmez et validez votre changement en cliquant sur **ENREGISTRER**

Bien que vous en ayez la possibilité, si vous devez jouer en semaine, le vendredi par exemple, ou à une autre date IL VOUS EST FAIT OBLIGATION de saisir une dérogation et d'avoir l'accord de votre adversaire et seule la Commission Sportive pourra alors modifier la programmation.

3/ Modifier l'« horaire de la rencontre »

Résultat de la recherche (30 lignes)

| Division | N° | Equipe 1 | Equipe 2 | Date de rencontre | Heure | Salle |
|----------|----|------------------------|------------------------|-------------------|-------|-----------------|
| RTEST | 1 | US SILVANGE BASKET - 1 | US SILVANGE BASKET - 2 | 17/09/2016 | 15:30 | SALLE NOCENTINI |
| RTEST | 2 | US SILVANGE BASKET - 3 | US SILVANGE BASKET - 4 | 18/09/2016 | | COSEC LA ROUSSE |
| RTEST | 3 | US SILVANGE BASKET - 5 | US SILVANGE BASKET - 6 | 18/09/2016 | 20:30 | SALLE NOCENTINI |

| Division | N° | Equipe 1 | Equipe 2 | Date de rencontre | Heure | Salle |
|----------|----|------------------------|------------------------|-------------------|-------|-----------------|
| RTEST | 1 | US SILVANGE BASKET - 1 | US SILVANGE BASKET - 2 | 17/09/2016 | 15:30 | SALLE NOCENTINI |
| RTEST | 2 | US SILVANGE BASKET - 3 | US SILVANGE BASKET - 4 | 18/09/2016 | 17:15 | COSEC LA ROUSSE |

A/ Effacez l'heure à modifier

B/ Tapez le nouvel horaire (sans espace, sans séparation, sans virgule ou point)

C/ Confirmez et validez le changement d'heure en cliquant sur **ENREGISTRER**

3/ Modifier la « salle et/ou le gymnase »

Résultat de la recherche (30 lignes)

| Division | N° | Equipe 1 | Equipe 2 | Date de rencontre | Heure | Salle |
|----------|----|------------------------|------------------------|-------------------|-------|-----------------|
| RTEST | 1 | US SILVANGE BASKET - 1 | US SILVANGE BASKET - 2 | 17/09/2016 | 15:30 | COSEC LA ROUSSE |
| RTEST | 2 | US SILVANGE BASKET - 3 | US SILVANGE BASKET - 4 | 18/09/2016 | 17:15 | COSEC LA ROUSSE |
| RTEST | 3 | US SILVANGE BASKET - 5 | US SILVANGE BASKET - 6 | 18/09/2016 | 20:30 | COSEC LA ROUSSE |

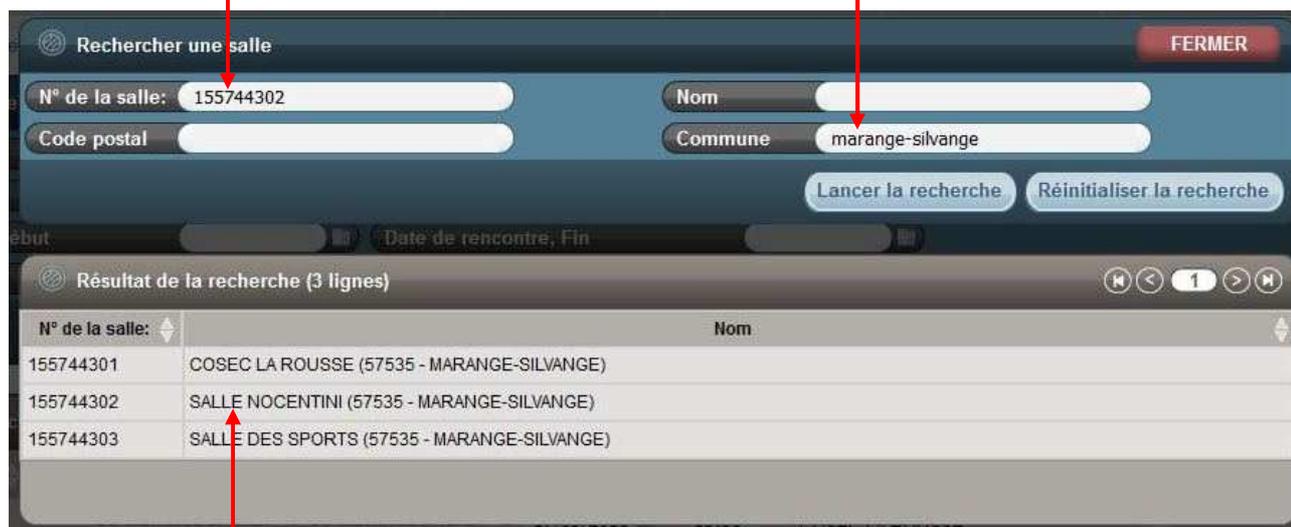
A/ Cliquez sur la loupe

B/ La fenêtre permettant la recherche d'une salle s'ouvre



C/ Complétez en indiquant le N° d'homologation de la salle par exemple.
Seule la salle concernée s'affichera.

D/ Et/ou la commune.
Toutes les salles de la commune s'afficheront.



| N° de la salle | Nom |
|----------------|---|
| 155744301 | COSEC LA ROUSSE (57535 - MARANGE-SILVANGE) |
| 155744302 | SALLE NOCENTINI (57535 - MARANGE-SILVANGE) |
| 155744303 | SALLE DES SPORTS (57535 - MARANGE-SILVANGE) |

E/ Cliquez sur le nom de la nouvelle salle

| Division | N° | Equipe 1 | Equipe 2 | Date de rencontre | Heure | Salle |
|----------|----|------------------------|------------------------|-------------------|-------|--|
| RTEST | 1 | US SILVANGE BASKET - 1 | US SILVANGE BASKET - 2 | 17/09/2016 | 15:30 | COSEC LA ROUSSE |
| RTEST | 2 | US SILVANGE BASKET - 3 | US SILVANGE BASKET - 4 | 18/09/2016 | 17:15 | SALLE NOCENTINI (57535 - MARANGE-SILVANGE) |
| RTEST | 3 | US SILVANGE BASKET - 5 | US SILVANGE BASKET - 6 | 18/09/2016 | 20:30 | COSEC LA ROUSSE |

C/ Confirmez et validez le changement de salle en cliquant sur **ENREGISTRER**

RAPPEL : Toutes les rencontres des Championnats Régionaux doivent OBLIGATOIREMENT se dérouler dans une salle bénéficiant d'un classement fédéral au regard de la division concernée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INVERSION DES RENCONTRES. Toute inversion de rencontre devra, obligatoirement, faire l'objet de la saisie d'une demande de dérogation et avoir l'accord de l'adversaire. S'il y a refus de l'adversaire l'association sportive recevante devra prendre toutes dispositions pour que la rencontre se joue conformément à la programmation de la Commission Sportive. En cas d'accord seule la CSR pourra procéder au changement.

HORAIRE DES RENCONTRES : CHAMPIONNATS SENIORS : Hors les couplages l'horaire officiel des rencontres est fixé ou samedi à 20H30 et/ou au dimanche à 15H30. Les limites d'horaires sont fixées comme suit : Pas de rencontre en semaine avant 19H00 et après 20h30 ; Pas de rencontre le samedi avant 17H15 et après 20h30 ; Pas de rencontre le dimanche avant 10H00 et après 17H30 ; Pas de rencontre en semaine avant 19H00 et après 20h30.

CHAMPIONNATS JEUNES : Toutes les rencontres devront être fixées comme suit : Le samedi après-midi entre 14H00 et 17H30 ; Le dimanche matin les rencontres ne pourront pas être fixées avant 10h00 sauf accord de l'adversaire ; Le dimanche après-midi, hors les U17M, U18F et U20M, aucune rencontre ne pourra être jouée à 17H30 ; Pas de rencontre en semaine avant 19H00 et après 20h30.

Pour jouer à un autre horaire une demande de dérogation devra être saisie et avoir l'accord de l'adversaire. S'il y a refus de l'adversaire l'association recevante devra prendre toutes dispositions pour que la rencontre se joue conformément à la programmation de la Commission Sportive.

COUPLAGE DES RENCONTRES. Pour les associations souhaitant le couplage de rencontre : National-Régional et/ou Régional-Régional, où le jour, le WE, l'horaire et le lieu sont identiques, l'association sportive recevante pourra modifier la programmation de l'équipe du niveau inférieur en respectant les procédures ci-avant décrites. Les horaires devront être les suivants :

⇒ **National - Régional** : Le samedi à 20H00 et à 17H15 et le dimanche à 13H00 et à 15H30 ;

⇒ **Régional - Régional** : Le samedi à 20H30 et à 18H00 et le dimanche à 13H00 et à 15H30.

CHANGEMENT DE LA DATE D'UNE RENCONTRE. Toute modification quant à la date d'une rencontre (avancé, en semaine) devra, obligatoirement, faire l'objet de la saisie d'une demande de dérogation et avoir l'accord de l'adversaire.

S'il y a refus de l'adversaire l'association sportive devra prendre toutes dispositions pour que la rencontre se joue conformément à la programmation de la Commission Sportive.

En cas d'accord seule la CSR pourra procéder au changement.

Si vous avez des problèmes lors d'un changement de programmation ou si vous avez des questions, nous vous demandons de nous contacter par mail à :

cs.seniors@grandestbasketball.org et/ou cs.jeunes@grandestbasketball.org

DÉROGATIONS GRATUITES D'AVANT SAISON

Toutes les dérogations saisies sur FBI avant le début du championnat sont gratuites.

Il en est de même pour tous les changements apportés par les associations sportives directement sur FBI avant le 31 août 2019.

CALENDRIER OFFICIEL DES RENCONTRES

Après la fermeture de la période de dérogation d'avant saison la Commission Sportive mettra en ligne sur le site Internet de la Ligue Grand Est : <http://www.lrgeb.fr/> le calendrier officiel des rencontres de chaque division, calendrier qui sera téléchargeable.

Dès lors toutes les modifications qui seront apportées au calendrier devront faire l'objet de la saisie d'une demande de dérogation et seront soumises au règlement d'un droit financier.

LA DÉROGATION :

Articles 49 et 50 des Règlements Sportifs Généraux de la Ligue Grand Est

LE SITE SERA OUVERT AUX DÉROGATIONS D'AVANT SAISON

LE 1^{er} AOÛT 2019 ET IL SERA CLOS LE 31 AOÛT 2019 EN SOIRÉE.

Passée cette date tous les changements devront obligatoirement faire l'objet de la saisie d'une demande de dérogation et seront soumis à un droit financier